

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

Par arrêté préfectoral n°2021/22/DCSE/BPE/IC du 10 juin 2021, une enquête publique environnementale unique est prescrite **du mercredi 30 juin à 09h00 au vendredi 30 juillet à 12h00**, soit pendant 30,5 jours consécutifs, relative aux demandes de permis de construire et d'autorisation environnementale présentées par la société « **GEMFI SAS** », domiciliée 28 bis, rue Barbès à Montrouge (92 120), pour :

- l'édification (PC 077 306 21 00001) d'un bâtiment à usage d'entreposage et de distribution logistique d'une surface de plancher de 140 366 m², sis Zac du Tertre de Montereau, 1, rue Antoine de Saint-Exupéry à Montereau-sur-le-Jard (77 950),
- l'exploitation d'un bâtiment à usage d'entreposage et de distribution logistique sis Zac du Tertre de Montereau, 1, rue Antoine de Saint-Exupéry à Montereau-sur-le-Jard (77 950).

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Montereau-sur-le-Jard (77 950), sise Place de l'Église – Aubigny.

Pour conduire cette enquête, le président du Tribunal administratif de Melun a désigné les trois commissaires enquêteurs suivants au sein d'une commission d'enquête :

- M. Michel CERISIER (président de la commission d'enquête), chef d'entreprise de constructions retraité et ancien maire de Pringy,
- M. François ANNIC, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État retraité,
- M. Henri LADRUZE, directeur d'école retraité.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

- 1 – le dossier d'enquête, qui comprend, notamment, l'étude d'impact et l'avis de l'Autorité environnementale (Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France) liée au projet ainsi que le dossier consacré au permis de construire, est tenu à la disposition du public :
 - o en format papier, **aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Montereau-sur-le-Jard** (Place de l'Église – Aubigny – 77 950 Montereau-sur-le-Jard), ainsi qu'en version numérique, sur un poste informatique dédié fourni par la société Publilégal,
 - o en format papier **aux jours et heures d'ouverture des mairies de Réau** (2, rue de la Croix des Anges – 77 550 Réau) et **Vert-Saint-Denis** (2, rue Pasteur – 77 240 Vert-Saint-Denis), communes comprises dans le rayon de 1 kilomètre autour du site projeté, déterminé conformément à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,
 - o **sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne** : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Toute personne peut également en obtenir une communication auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la coordination des services de l'État – bureau des procédures environnementales – 12, rue des Saints Pères – 77 010 Melun Cedex – courriel : pref-icpe@seine-et-marne.gouv.fr) à sa demande et à ses frais.

2 – le public peut consulter et consigner ses observations et propositions :

- o **à la mairie de Montereau-sur-le-Jard, aux jours et heures d'ouverture** : sur le registre d'enquête en format papier côté et paraphé par l'un des membres de la commission d'enquête ainsi que sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur un poste informatique dédié, fourni par la société Publilégal,
- o **sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne** : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques
- o **par courrier électronique adressé à l'adresse suivante** : gemfi-montereau-sur-le-jard@enquetepublique.net

Jusqu'au terme de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées par voie postale au président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique sise, mairie de Montereau-sur-le-Jard – Place de l'Église – Aubigny – 77 950 Montereau-sur-le-Jard. Celles-ci seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande.

Afin de recevoir les observations et propositions du public, la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public à la mairie de Montereau-sur-le-Jard, siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

MERCREDI 30 JUIN 2021	de 14h30 à 17h30
SAMEDI 10 JUILLET 2021	de 09h00 à 12h00
JEUDI 15 JUILLET 2021	de 14h30 à 17h30
VENDREDI 23 JUILLET 2021	de 09h00 à 12h00
VENDREDI 30 JUILLET 2021	de 09h00 à 12h00

Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de Madame Marion Duteurtre, correspondante de la société « GEMFI SAS » à l'adresse électronique suivante : marion.duteurtre@gemfi.com

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public en mairies de Montereau-sur-le-Jard, Réau et Vert-Saint-Denis. Sur la même durée, ces documents seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques

Au terme de l'enquête publique, il sera statué sur les demandes présentées par la société « GEMFI SAS » :

- par arrêté du préfet de Seine-et-Marne pour la demande d'autorisation environnementale d'exploiter le bâtiment à usage d'entreposage et de distribution logistique sis Zac du Tertre de Montereau, 1, rue Antoine de Saint-Exupéry à Montereau-sur-le-Jard (77 950),
- par arrêté du maire de la commune de Montereau-sur-le-Jard pour la demande de permis de construire correspondante.

Le présent avis est consultable sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne : www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques